

RENSEIGNEZ-VOUS AVANT TOUT!

TROUVEZ LA CATÉGORIE DE VOTRE DRONE

VOUS AVEZ BESOIN D'UN **CERTIFICAT DE PILOTE – OPÉRATIONS DE BASE** POUR :

 <p>Le faire voler à +30 m de passants</p>	 <p>Le faire voler dans un espace aérien non contrôlé (sans contrôle de la circulation aérienne)</p>
---	--

VOUS AVEZ BESOIN D'UN **CERTIFICAT DE PILOTE – OPÉRATIONS AVANCÉES** POUR :

 <p>le faire voler à moins de 30 m ou au-dessus de passants</p>	 <p>Le faire voler dans un espace aérien contrôlé avec l'autorisation du contrôle de la circulation aérienne</p>
--	--

VOUS AVEZ BESOIN D'UN **CERTIFICAT D'OPÉRATIONS AÉRIENNES SPÉCIALISÉES** POUR LE FAIRE VOLER :

<p>Pendant un événement annoncé</p> 	<p>S'il pèse plus de 25 kg</p>  <p>25kg+</p>	<p>À une altitude de plus de 122 mètres (400 pieds)</p>  <p>122 m+ (un bâtiment de 30 étages environ)</p>
--	--	---

Canada.ca/securite-drones